

MAITRISER LA LCSB (LETTRE DE CRÉDIT *STAND-BY*)



CONTEXTE

La lettre de crédit *stand-by* connaît un développement récent mais constant surtout sur certaines zones géographiques et dans certains secteurs d'activité. Son usage tant à l'export qu'à l'import pose le problème de sa comparaison avec le crédit documentaire « classique ». Quels sont les enjeux pour la banque ? Quels sont les risques pour le donneur d'ordre, le bénéficiaire et la banque émettrice ? Existe-t-il des règles d'arbitrage dans l'utilisation de la *stand-by* au lieu du crédit documentaire « classique » ? Dans quelles situations utiliser la LCSB ? Comment construire la LCSB et comment la rédiger ?

OBJECTIFS

- Comprendre la différence entre LCSB, crédit documentaire et garantie à première demande.
- Savoir utiliser cet instrument (LCSB de paiement, LCSB de bonne exécution, de restitution d'acompte, financière).
- Maîtriser la construction des termes de la LCSB et négocier les conditions de mise en jeu
- Identifier les différents cadre juridique possibles.
- Construire un argumentaire vis-à-vis des partenaires pour travailler sous LCSB.

PUBLIC

- Direction financière et Direction juridique en entreprise
- Ingénieurs d'affaires en charge de la négociation et la gestion des projets export
- Service Export, Service Import
- Chargés d'affaires banque, experts et RCI dans les banques Prérequis

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

PROGRAMME

INTRODUCTION : LA PROBLÉMATIQUE DU NON-PAIEMENT ET RAPPEL SUR LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE

- Matérialisation du risque, Impact pour l'entreprise

- Bref rappel sur le crédit documentaire et son fonctionnement
- La structure d'un message Swift 700 et commentaires de crédit documentaire import et export.
- Le crédit documentaire : une réponse adaptée aux besoins du vendeur et de l'acheteur mais qui présente aussi des inconvénients

A. GÉNÉRALITÉS SUR LA LETTRE DE CRÉDIT *STAND-BY*

- Définition de la LCSB
- Fonctionnement de la lettre de crédit *stand-by* : Les acteurs, leurs engagements et responsabilités.
- Les différentes formes d'émission : directe, indirecte (contre *stand-by*), notifié, confirmé.
- Le régime des amendements. La clause d'amendement automatique.
- Les modalités de réalisation : à vue, par acceptation, paiement différé, par négociation.
- Les différents montages de lcsb (LCSB notifiée, confirmée) – LCSB directe ou indirecte pour garantir le paiement d'un contrat ou pour indemnisation ...
- LCSB émises directement ou en contre *stand-by* ou contre garantie soit dans le cadre de LCSB de marché, soit LCSB de paiement (opération commerciale, indemnisation, ...)
- Étude de cas à partir de l'analyse de textes de LCSB et conséquences pour les intervenants

B. MONTAGE D'UNE LCSB - LA RÉDACTION DE SES TERMES

- Le montage sous RUU 600 ou sous RPIS 98 : les pièges et insuffisances des RUU 600 appliquées aux lettres de crédit *stand-by*.
- Montant et tolérances, clauses de modification automatique.
- Entrée en vigueur, expiration, clause «ever-green». Modalités du/des tirages : tirages partiels, multiples autorisés/interdits.
- Conditions de l'appel : Cause liée à la vérification des documents, délai pour le paiement.
- Comparaison entre RUU 600 et ISP 98 et RUGD 758

C. LA RÉALISATION DE LA LCSB POUR MISE EN JEU

- Mise en jeu de la LCSB export : la réalisation de la LCSB
- La présentation de la demande de paiement
- L'examen de la conformité des documents RUU 600 et ISP 98
- Le rejet d'une présentation non conforme : délai, forme
- La circulation de la *stand-by*, le transfert : conditions et effets du transfert.
- Le règlement du bénéficiaire

JEUDI 3 ET VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020

En distanciel sur deux après-midi
DURÉE : 7h 14h30-18H00

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, quizz
- Remise des supports de formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

Nombre de participants limité à 10

TARIF : 850€ HT (1 020€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

D. LA LETTRE DE CRÉDIT *STAND-BY* IMPORT

- Les risques de la banque émettrice liés à l'émission de la LCSB import
- Fonctionnement de la lettre de crédit *stand-by* import
- Les préconisations et les conseils aux clients
- Commentaires sur des textes de LCSB import : les précautions à prendre dans les textes de LCSB pour préserver les intérêts de l'acheteur (donneur d'ordre) et de la banque émettrice.

FORMATEUR

Hubert Martini est consultant en commerce international chez Iface-Experts, Auteur de nombreux ouvrages en Trade Finance. Consultant-Formateur auprès de banques et entreprises en France, Maghreb, Afrique et Asie du Sud-Est Il est par ailleurs auteur de nombreux ouvrages, en particulier « Crédits documentaires, lettres de crédit *stand-by*, cautions et garanties – Guide pratique », 3^e édition 2019 paru chez RB Édition.

